



Avis aux étudiants de la filière SVI (S6)

Il est porté à la connaissance des étudiants (es) de la filière Sciences de la Vie (**SVI**) inscrits (es) en **S6** « **Module Biotechnologie Végétale (M 35)** », que les travaux pratiques de ce module débiteront la semaine du Lundi **6 Mai 2024** et ce selon le planning affiché et en respectant les groupes de TP.

La présence aux séances de TP est **obligatoire** et toute absence doit être justifiée au plus tard dans les 48 heures et doit être rattrapée au cours de la période du déroulement des travaux pratiques du même module.

Le 24 Avril 2024

Pr Fatima El Amerany

Responsable du Module